

CONSEIL MUNICIPAL (25 SEPTEMBRE) – SUITE

ZAC métro exit les logements sociaux !

Un dossier modifié et tronqué par la municipalité qui à l'origine prévoyait dans ce dossier la construction de logements sociaux. Soit 2 500 m² environ sur les 10 000 m² du projet d'urbanisme. Mais patatras lors de la réunion du Conseil municipal. Sans aucune concertation du conseil municipal. Sans aucune concertation avec les élus qui se

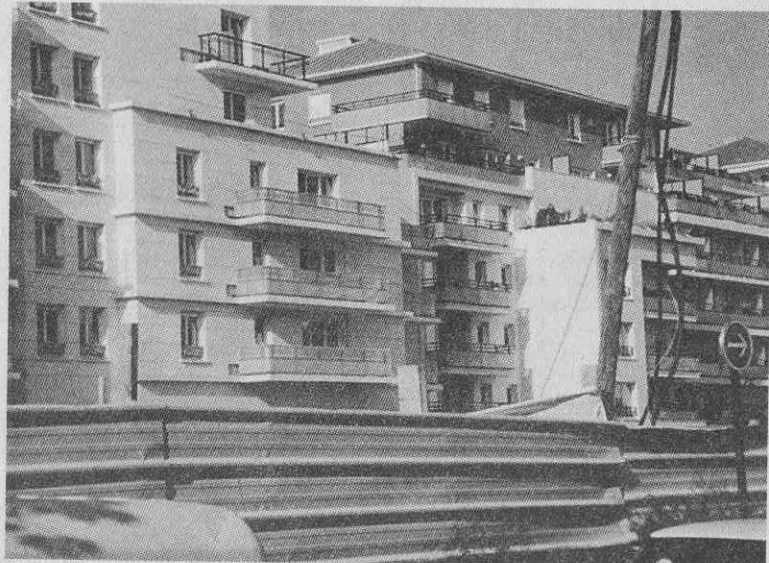
toire et on est largement dans les quotas imposés par la loi. Dans cet îlot, qui plus est, on prévoyait un jardin d'enfants et une halte-garderie ! » Autant d'affirmations qui ne répondent pas à deux questions essentielles. Comment diminuer sur Asnières la fracture sociale qui prend de plus en plus d'ampleur avec la pérennisation, voire l'extension de plus en plus

nombreux cas. En raison de leur cherté. Une fracture sociale concentrée toujours dans le quartier nord et certains quartiers des Grésillons, entre autres... Pire, alors que les nouveaux logements se multiplient dans le quartier, ces 10 000 m² correspondent au moins à une centaine de logements et à l'arrivée de 500 personnes. Selon de nombreuses estimations, qu'est-il prévu en matière d'équipements publics alors que les écoles existantes sont saturées ? Mystère ! Ce qui devait susciter lors de ce conseil municipal la distribution de tracts consé-

quents à l'Hôtel de Ville par l'association des habitants et riverains des quartiers Métro, Philosophes et Voltaire » (une association comprenant 512 membres au 25 septembre 2003). Mais autant en emporte le vent ! M. Aeschlimann, dûment informé de cette distribution de tracts avant le conseil municipal, n'en campait pas moins sur ses positions... antidémocratiques, faisant fi – sans concertation aucune – des souhaits légitimes des intéressés !

La moindre des choses, à notre avis, était de répondre positivement aux propositions émises par l'élu communiste Serge Vidal (également membre du groupe "Asnières pour tous") à savoir : « Nous approuvons la mise en révision générale du plan d'occupation des sols et l'élaboration d'un plan local d'urbanisme. D'autre part, comme l'esprit de la loi va dans le sens de la mise en œuvre des concertations les plus larges (NDLR ce qui n'est pas le cas présentement à Asnières). Nous vous demandons, entre autres, que les Comités de quar-

tiers soient saisis et préparent des réunions publiques de concertation... » Une proposition de bon sens et nous le voyons, formulée également par des habitants et riverains de la ZAC métro... Comme l'indique l'encadré ci-dessous. N'en déplaise à M. Aeschlimann et ses amis !

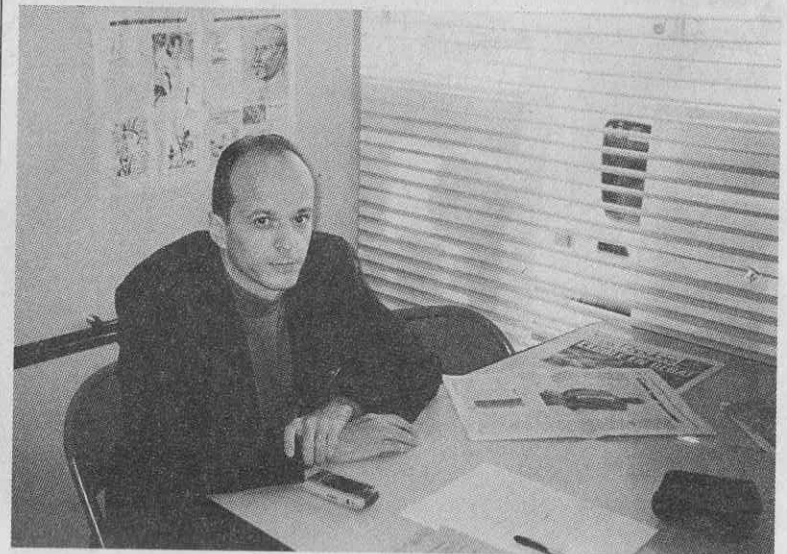


Un aspect de la construction des logements de haut standing.

voyaient mis devant le fait accompli, M. Aeschlimann annonçait brutalement la couleur. Exit les logements sociaux ! Avec cet argument « pour ce qui concerne les logements sociaux, je veux maintenir l'équilibre sur le terri-

grande des immeubles à haut standing qui existent à la gare d'Asnières ou encore maintenant dans cette ZAC métro... Avec la présence de logements inaccessibles pour les loyers modestes et même moyens dans de

MANQUE DE CONCERTATION
Quand les riverains protestent



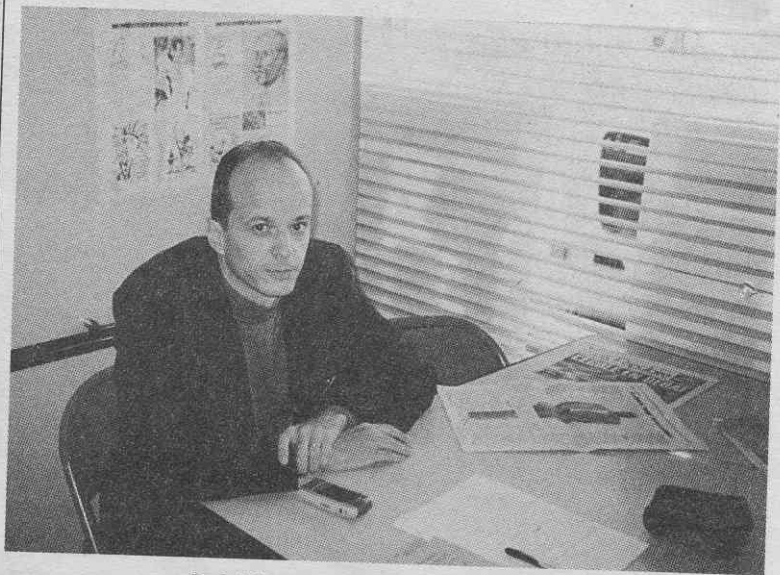
Président de l'Association des Habitants et Riverains des quartiers Métro, Philosophes et Voltaire.

Comme nous l'avons indiqué ci-dessus, le bureau de l'asso-

souhaits des habitants Mais aujourd'hui d'une façon

MANQUE DE CONCERTATION

Quand les riverains protestent



Président de l'Association des Habitants et Riverains des quartiers Métro, Philosophes et Voltaire).

Comme nous l'avons indiqué ci-dessus, le bureau de l'association des habitants et riverains des quartiers Métro, protestent sous forme de tracts à l'encontre du refus de concertation opposé par la mairie d'Asnières en ce qui concerne la ZAC Métro.

Interpellé par nos soins le Président M. de Beauregard devait nous déclarer "la ZAC Métro est en voie d'achèvement. "Or qu'apprenons, nous, ? Qu'une nouvelle modification de la Z.A.C. Métro intervient sans qu'aucune consultation de ses habitants, ses associations ni de quiconque n'ai été fait au préalable.

C'est le retour aux anciennes méthodes du passé du temps de M. Bokanovski, quand sous prétexte de dédensification le Maire proposait alors la construction de grands immeubles de 7 à 8 étages et la destruction de certains pavillons. Le tout sans concertation, d'où la protestation des Asniérois concernés et la mise en œuvre de nouvelles dispositions plus adéquates aux

souhaits des habitants

Mais aujourd'hui d'une façon plus précise, à l'angle de la rue Nouvelle et de la rue des Bas, il devait y avoir dans un premier temps, un hôtel, puis ce fut des bureaux enfin nous venons juste d'apprendre que la mairie a décidé de remplacer ces bureaux par 10 000 m² de logements.... Mais aucune concertation n'a été faite malgré nos demandes réitérées. Pire ! au lieu de cela, il nous a été opposé un refus catégorique et sans appel... Cette fois encore nous déplorons cette situation et faisons appel à toutes les bonnes volontés pour qu'enfin un dialogue positif et constructif s'installe à nouveau et pour de bon. !!!! Tels furent les propos que nous avons recueillis auprès de M. de Beauregard, en n'oubliant pas voir les articles précédents) annulation des logements sociaux (sic) par M. Aeschlimann tout à fait en début du conseil municipal, ceci évidemment encore sans aucune concertation.